

# POSITION SECURITAIRE DES SGDF POUR LES PROJETS A L'INTERNATIONAL

18 février 2017

Les Scouts et Guides de France par le service international sont de plus en plus sollicités pour des questions de sécurité aussi bien de la part des jeunes, que de parents ou de responsables. Parfois le réseau prend la décision d'interdire des projets pour des raisons de sécurité sans justification véritable. Cela entraîne de nombreuses questions, mais aussi des incompréhensions de la part de nos partenaires à l'étranger.

Il convient de rappeler que les Scouts et Guides de France sont membres de l'OMMS<sup>1</sup> et l'AMGE<sup>2</sup>. Les jeunes de notre association ne font pas leur projet à l'international de façon individuelle mais dans un projet collectif s'inscrivant dans une dynamique de partenariat respectant la Charte de Marrakech<sup>3</sup>.

Il est fait souvent référence au site du Ministère des Affaires Etrangères qui donne des recommandations s'adressant à des personnes individuelles ne s'inscrivant pas dans une dynamique partenariale comme la nôtre. Nous ne remettons pas en cause les informations qui sont légitimes, néanmoins il faut prendre en compte la spécificité de nos projets dans le cadre du scoutisme et du guidisme. Les consuls en contact avec nos partenaires scouts et guides le reconnaissent et l'ont déjà exprimé à Haïti et au Sénégal dans le cadre de la situation en Casamance par exemple. Il faut aussi être prudent sur des avis donnés par des personnes vivant dans les pays ou les ayant visités qui n'ont pas la connaissance de nos partenaires.

Pour rappel, une des responsabilités du service international des SGDF est de garantir la sécurité (information et alertes sur les situations géopolitiques, veille pendant les séjours des jeunes...) et la qualité des projets, en relation avec nos partenaires scouts/guides et France Volontaires. L'avis international apposé avant signature du délégué territorial marque cette garantie.

## INFORMATION SUR LA PROCEDURE DES SGDF

Lorsqu'une situation géopolitique pose question dans un pays ou dans une zone géographique dans un pays, le service international des Scouts et Guides de France, en lien avec les branches et en concertation étroite avec les partenaires Scouts ou Guides du pays concernés peut prendre au nom du mouvement la décision de « fermer » un pays ou une zone, ou de le maintenir « ouvert » avec des précautions particulières définies avec nos partenaires.

Nous nous appuyons pour cela sur les éléments suivants :

---

<sup>1</sup> OMMS : Organisation mondiale du mouvement scout

<sup>2</sup> AMGE : Association mondiale des Guides et Eclaireuses

<sup>3</sup> La Charte de Marrakech, adoptée en 1996 à la conférence mondiale du scoutisme révisée en 2005 à Bangalore, invite les associations scoutistes et guides à se mettre en partenariat et à permettre aux jeunes de vivre une vraie relation dans le respect mutuel.  
<https://www.scout.org/node/6261?language=fr>

- Dans les pays où nous avons de forts partenariats avec des associations scouts et guides. Dans ces pays, ce sont nos partenaires scouts et guides qui sont garants de la sécurité de nos jeunes. Ce sont les scouts et les guides du pays qui nous disent, en fonction de la situation, s'ils sont en mesure ou non d'assurer la sécurité des jeunes, et c'est donc avec eux que nous décidons de fermer ou de maintenir ouvert un pays. Les scouts et les guides ont en général une position très reconnue dans leur pays et une connaissance très fine des réalités sur le terrain car ils sont présents dans l'ensemble du territoire. De plus, nos associations partenaires sont sensibles à la sécurité de leurs jeunes, ils ne les laisseraient pas s'engager sur des activités s'il y avait un danger. Il faut ajouter que dans les pays à risque, nos partenaires sont en lien avec les services de l'ambassade. En dehors des pays européens, nos partenaires travaillent en étroite relation avec l'association France volontaires<sup>4</sup>.

Etre accompagné de scouts ou de guides est ainsi une garantie de sécurité dans la majorité des pays. C'est la raison pour laquelle nous exigeons pour certains pays que les jeunes réalisent leur projet exclusivement avec les scouts ou guides du pays. Il peut arriver, au niveau des compagnons, qu'ils aient un autre partenaire (non scout ou guide). Dans ce cas, le partenaire comme les compagnons sont mis en lien avec l'association scout ou guide et France Volontaire qui donnent leur avis.

NB: dans les pays où nous n'avons pas de fort partenariat scout et/ou guide (très minoritaire). C'est le partenaire accueillant les compagnons qui est garant de leur sécurité en relation avec France Volontaires. Le service international prend donc contact avec le partenaire et France Volontaires pour récolter des informations sur ses expériences et sa reconnaissance dans le pays.

- L'association France Volontaires est présente dans la plupart des pays, hors Europe et Caucase. France Volontaires est mandatée par les services de l'ambassade de France pour assurer le suivi des jeunes qui viennent comme volontaires ou pour des camps chantiers. France Volontaire est en lien étroit avec nos partenaires scouts et guides dans le pays d'accueil. Les Scouts et Guides de France sont membre fondateur de France Volontaires.
- La consultation le cas échéant d'autres organismes de volontariat (DCC, SCD...) qui connaissent bien les pays et ont des partenaires et/ou volontaires sur place (consultation sur la situation du pays et le partenaire d'accueil)

Une note spécifique pour certains pays à risque peut être diffusée dans le réseau pour informer sur les consignes mises en place avec le partenaire.

## REORIENTATION DES PROJETS A L'INTERNATIONAL

Dans le cas de projets initialement prévus dans des zones qui seraient interdites, le service international est à la disposition des équipes pour rechercher un nouveau partenaire. Dans la mesure du possible nous encourageons à délocaliser le lieu du projet tout en maintenant le partenariat établi, notamment avec l'équipe de jeunes locaux. Les jeunes peuvent réaliser un

---

<sup>4</sup> France Volontaires ([www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)) est la plateforme française des volontariats internationaux d'échange et de solidarité. Rassemblant à la fois les pouvoirs publics et les associations de jeunesse, d'éducation populaire et de solidarité internationale, la plateforme oriente et informe les candidats au volontariat, et dispose d'un réseau de représentations dans de nombreux pays.

projet avec le même partenaire et groupe de jeunes locaux dans une autre zone du pays, un autre pays, ou même accueillir le groupe de jeunes en France.

La décision d'annuler un projet préparé en lien avec le partenaire local ne doit en aucun cas être une décision unilatérale. Il en est de la responsabilité des équipes territoriales et locales des SGDF de rappeler aux jeunes que derrière des projets, il y a des jeunes qui mettent de l'espoir et du rêve sur la relation qui se construisait. Il est ainsi important d'en tenir compte. Il nous paraît important de souligner notre rôle d'accompagnement à la responsabilisation et l'éducation des jeunes, et notre démarche d'engagement dans des partenariats sur le long terme. Une relation partenariale face à une situation difficile demande un temps de réflexion et de prise de décisions bilatérales.

Sans faire preuve d'alarmisme, il s'agit de rester vigilant, pour assurer la réalisation des projets en toute sécurité.

Nous engageons aussi les jeunes et les accompagnateurs à mieux comprendre la situation dans les différents pays, et aller au-delà de ce qui parfois fait la une de l'actualité pour comprendre en profondeur le contexte local et les origines des tensions, et prendre conscience des enjeux locaux et régionaux.

## CONTACTS AU SERVICE INTERNATIONAL

Les correspondants internationaux en territoire sont les personnes ressources en territoire sur les questions internationales.

Pour les événements internationaux tels que les jamborees mondiaux, les MOOT ou Roverway une salariée du service international est en charge d'appuyer les délégations SGDF, Manon : [mruinart@sgdf.fr](mailto:mruinart@sgdf.fr)

Comme expliqué dans la note des chargés de mission partenariats pays aident au mieux sur la partie internationale des camps, pour avoir les contacts des personnes ressources contacter les coordinateurs continents :

- Canada : [projet-canada@sgdf.fr](mailto:projet-canada@sgdf.fr)
- Amérique latine Caraïbe : [coordalc@sgdf.fr](mailto:coordalc@sgdf.fr)
- Europe/Balkans : [coordecurope@sgdf.fr](mailto:coordecurope@sgdf.fr)
- Allemagne [dpsgdf@dpsgdf.net](mailto:dpsgdf@dpsgdf.net)
- Afrique [coordefrique@sgdf.fr](mailto:coordefrique@sgdf.fr)
- Asie : [coordasiapacific@sgdf.fr](mailto:coordasiapacific@sgdf.fr) ;
- Région Arabe : [coordarabe@sgdf.fr](mailto:coordarabe@sgdf.fr)

Pour avoir le correspondant international en territoire, contacter : [cit@sgdf.fr](mailto:cit@sgdf.fr)

Un salarié appuie les partenariats éducatifs France et international, Guillaume : [ggarczynski@sgdf.fr](mailto:ggarczynski@sgdf.fr)

Pour toute autre info : [international@sgdf.fr](mailto:international@sgdf.fr); 01.44.52.37.35

Pour le service international, Elise DROUET, Commissaire internationale [edrouet@sgdf.fr](mailto:edrouet@sgdf.fr) 07.77.33.45.01